Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse Herausgeber: La Croix-Rouge suisse

Band: 75 (1966)

Heft: 6

Artikel: Les "Bleues" de la Croix-Rouge

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-683549

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.11.2025

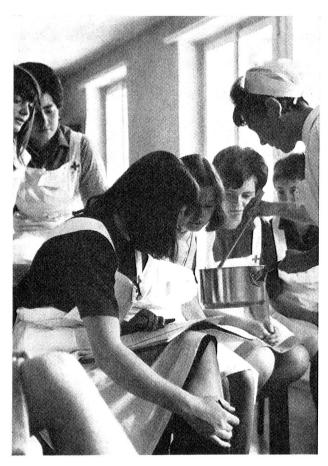
ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les «Bleues» de la Croix-Rouge



Ci-dessus, la dernière volée genevoise le jour de la remise des certificats.

Ci-dessous, des écolières bernoises attentives à la théorie enseignée par l'infirmière.



La Croix-Rouge suisse, que l'absence d'une législation fédérale régissant la formation professionnelle du personnel soignant a incitée dès la fin du siècle dernier déjà, à s'occuper de plus en plus intensément de la préparation du personnel infirmier professionnel, se préoccupe également depuis tantôt 10 ans de former du personnel soignant nonprofessionnel, en l'occurrence des auxiliaires-hospitalières Croix-Rouge qui travaillent volontairement et bénévolement et dont la seyante blouse de travail bleu turquoise commence d'être bien connue dans nos établissements hospitaliers.

L'idée de former ces collaboratrices volontaires remonte au début de l'hiver 1956/57. A la suite de l'arrivée massive dans notre pays de milliers de réfugiés hongrois dont certains, malades, devaient être hospitalisés, l'ESM de la Lenk fut partiellement mobilisé. L'on se rendit alors compte que l'effectif des volontaires dont pouvait disposer la CRS en cas de besoin était insuffisant et qu'il convenait aussi d'améliorer et d'intensifier leur formation.

Ainsi naquit l'idée de préparer des auxiliaires soignantes aptes à déployer une activité en milieu hospitalier. Il s'agissait en fait de former des collaboratrices volontaires d'un genre tout nouveau pour notre pays.

 M^{lle} Nina Vischer, directrice adjointe du Service des infirmières de la CRS fut chargée de la réalisation de « l'idée ».

Ayant séjourné un certain temps aux Etats-Unis, elle avait eu notamment l'occasion d'y visiter le quartier général de la Croix-Rouge américaine et avait été fort impressionnée par l'activité extrêmement utile déployée par le corps des « volunteer nurse's aides ».

Un programme provisoire de formation qui fit ses preuves et fut ensuite adopté définitivement fut mis au point et un premier cours-test fut organisé à Berne en 1958. Il remporta le plus grand succès.

Aujourd'hui, elles sont plus de 2500 à revêtir régulièrement ou occasionnellement le pimpant uniforme dont le port doit souligner le caractère bénévole de leur travail. Plus de 2500 à avoir suivi les cours théoriques et pratiques de 124 heures donnés aujourd'hui par près de la moitié des sections locales de la CRS, à l'intention de jeunes filles et de femmes âgées de 17 ans au minimum, de 65 ans au plus, qui désirent acquérir une formation de base dans les soins à donner aux malades hospitalisés et dont certaines se mettent aussi à la disposition du Service de la Croix-Rouge où leur présence est indispensable.

En 1958, année de lancement des cours, la CRS délivra 8 certificats d'auxiliaires-hospitalières, 8 aussi en 1959, mais 68 en 1960, 281 en 1961, 300 en 1962, 719 en 1963, 539 en 1964 et 482 en 1965...

L'an dernier, les auxiliaires-hospitalières volontaires dépendant d'une seule section de la CRS ont fourni à elles seules plus de 2500 jours de prestations bénévoles soit 6 ans de travail...

Des chiffres qui se passent de tout commentaire si l'on songe, notamment, à la pénurie de personnel soignant professionnel régnant dans nos établissements hospitaliers et aux services que peuvent y rendre ces collaboratrices volontaires de la Croix-Rouge suisse dûment préparées à leur tâche et qui se mettent à disposition chaque fois que leur concours est requis.

— Envoyez-moi d'urgence deux « bleues » nous demandait récemment par téléphone la directrice d'un petit hôpital de district...

Des bleues? Formules, attestations, blouses de travail? Non, des aides aussi précieuses que dévouées dont bien des services hospitaliers ne sauraient plus se passer aujourd'hui.

Beaucoup avouent qu'elles ne sauraient plus se passer de se rendre chaque semaine à l'hôpital. C'est si réconfortant de se sentir utile, bienvenue. On reçoit autant que l'on donne, alors même que souvent elles sont des mères de familles bien occupées à la maison et nécessaires aussi aux leurs.

Tous les âges, toutes les professions, tous les milieux, mariées, célibataires, maîtresses de maison ou secrétaires, institutrices, mannequins, vendeuses, encore écolières.

Elles consacrent leurs loisirs pour suivre le cours: 28 heures d'enseignement théorique, 96 heures de stage pratique. De nombreuses administrations publiques et des entreprises privées accordent toutefois des congés payés à leurs employées, afin de faciliter l'accomplissement de leur stage en milieu hospitalier.







Indépendamment du rôle qu'elles pourraient jouer dans un ESM lorsqu'elles sont incorporées au Service de la Croix-Rouge et de l'aide si précieuse qu'elles apportent régulièrement aux hôpitaux civils, les auxiliaires-hospitalières Croix-Rouge peuvent également contribuer à la réalisation d'actions spéciales, comme par exemple les séjours de vacances d'une durée d'un mois organisés depuis quelques années à l'intention des malades atteints de sclérose en plaques, soignés habituellement à domicile. L'an dernier, une cinquantaine de patients MS ont pu ainsi bénéficier d'un salutaire changement d'air et de milieu; sous la direction d'une infirmière, 61 auxiliaires-hospitalières Croix-Rouge, ont, pendant 2, 3 voire 4 semaines, prodigué à ces malades les nombreux soins que nécessite

leur état, tout en s'efforçant de créer autour d'eux un climat de vacances et de détente.

« Le bonheur ne vient pas de notre entourage, il est en nous et dépend de ce que nous donnons et non de ce que nous recevons. »

